



Colmar, le 29 janvier 2018

Le proviseur

à

Mesdames et Messieurs les parents  
d'élèves de 2<sup>nd</sup>e

**Lycée Bartholdi**

**Lycée d'enseignement  
général et technologique**

**Le proviseur  
Eric Mariet**

Téléphone  
03.89.20.83.30

Mél.  
ce.0680007N@ac-  
strasbourg.fr

9 rue du lycée  
68000 Colmar

[http://www.lycee-  
bartholdi.fr](http://www.lycee-bartholdi.fr)

**Objet : organisation de la fin d'année scolaire 2017-2018**

Le lycée Bartholdi, en cours de rénovation depuis septembre 2014, sera l'objet d'une dernière phase de travaux à l'été 2018. Eu égard à l'ampleur des interventions qui concerneront deux de ses quatre bâtiments, la région Grand Est, le maître d'œuvre et l'entreprise prestataire ont défini de manière contractuelle une période incompressible de 3 mois de travaux.

Après négociations avec ces différents partenaires et afin de garantir au mieux le fonctionnement de l'établissement, la période de travaux de 14 semaines a été positionnée du 4 juin au 9 septembre 2018. Pendant cette période, les bâtiments 1 et 2 qui sont concernés feront partie de la zone chantier et seront totalement inaccessibles, nous obligeant à réorganiser l'accueil des élèves.

Habituellement, l'organisation du baccalauréat nous contraignait à libérer les élèves de 2<sup>nd</sup>e dès la seconde semaine de juin. Cette année, les travaux nous obligent à anticiper d'une semaine la fin des cours pour toutes les classes de 2<sup>nd</sup>e. Par conséquent, les élèves de 2<sup>nd</sup>e n'auront plus cours à partir du lundi 4 juin 2018 et ils ne pourront plus être accueillis dans l'établissement. La semaine du 4 au 8 juin 2018 pourra donc permettre à votre enfant, dans le cadre de la construction de son projet d'orientation, d'effectuer un stage en entreprise ou une immersion linguistique. Le formulaire permettant de conclure une convention est à votre disposition au secrétariat ou auprès du professeur principal.

Je vous précise par ailleurs que les emplois du temps des classes de 1<sup>ère</sup> et terminale seront modifiés à partir du lundi 4 juin 2018 en intégrant des temps de révision des épreuves du baccalauréat.

Concernant la rentrée de septembre 2018, je vous transmettrai dès que possible les modalités d'organisation.

Eric Mariet

